

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 juin 2014

PLFRSS POUR 2014 - (N° 2044)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 22

présenté par  
M. Tian et Mme Louwagie

-----

**ARTICLE 9**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Quelques mois à peine après le vote de loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites qui reportait du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre 2014 la revalorisation des pensions, ce projet effectue un nouveau report d'un an.

Outre l'absence de cohérence du gouvernement, ce choix illustre une nouvelle fois sa tentation de favoriser la logique du rabet à celle de la réforme de structure, pénalisant au passage le pouvoir d'achat des classes moyennes.

Lors des derniers débats portant sur les retraites, le Groupe UMP a pourtant fait des propositions simples et courageuses qui auraient permis d'éviter ce gel prolongé, comme le report de l'âge légal de départ en retraites ou la poursuite des efforts de convergence amorcés sous la précédente législature entre les retraites du public et celles du privé.